

Préalablement à l'étude du tableau d'avancement et celle des situations des collègues qui demandent une mutation inter académique, nous souhaitons souligner le contexte dans lequel nous nous trouvons au regard des projets ministériels concernant les missions des conseillers d'orientation-psychologues et directeurs de CIO, ainsi que celles des CIO dans le cadre du GT 14.

Nous sommes en effet dans une situation paradoxale :

- D'une part, concernant le groupe de travail ministériel, l'évolution progressive des textes proposés, qui prennent largement en compte les souhaits des personnels quant à la définition de leurs missions prioritaires, l'ancrage des missions institutionnelles des CIO au sein de l'Éducation nationale, et la volonté affirmée par le ministère de reprendre la main sur la cartographie des CIO en affichant des critères clairs nous semblent aller dans le bon sens.
- D'autre part, sur le terrain la situation est très dégradée dans certaines académies où le dialogue est rompu. En effet, des rectorats maintiennent les projets en cours, plus ou moins avancés, malgré les recommandations du ministère et nos demandes sans cesse répétées. Certains cherchent des alternatives aux fermetures de CIO d'autres non ! Nous ne parlerons pas des années précédentes où nos collègues ont déjà été particulièrement malmenés, comme à Dijon, Lille, Versailles ou Grenoble. Cette année, nos collègues de Lyon, en particulier, ont subi de plein fouet ces restructurations sans ménagement. Les collègues ayant été contraints de faire leurs cartons pendant les vacances de Noël ! Certains projets sont toujours en cours, comme à Rouen, Marseille, Orléans-Tours et toujours Versailles. Nous souhaitons une intervention ferme du ministère pour que ces projets de fusions/fermetures soient suspendus, en attendant l'harmonisation qu'il a proposée, sous réserve, bien sûr que cette harmonisation permette un réel maintien du maillage de proximité et de préserver des CIO à taille humaine.

Nous allons donc étudier le tableau d'avancement au grade de DCIO, révélant un nombre de postes offerts en baisse régulière d'une année sur l'autre.

Nous allons également étudier le projet de mutation inter académique des collègues conseillers d'orientation-psychologues. De nombreuses situations sont encore douloureuses cette année, en lien avec la faiblesse des capacités d'accueil qui bloquent le mouvement. Les collègues payent encore la politique en vigueur jusqu'à il y a deux ans de non remplacement de cinq collègues sur six partant en retraite. Nous vous proposerons, comme toujours, quelques améliorations de ce mouvement afin de compenser quelque peu ce blocage. En particulier, la situation de la Martinique nous pose question.

Des collègues, originaires de cette académie, ont été encouragés par celle-ci à passer le concours. Ils ont donc consenti des sacrifices personnels, accepté un éloignement familial, y compris de leur enfant, et ne pourraient pas rentrer à l'issue de leur formation alors qu'il y a des postes vacants. C'est inadmissible.

D'ailleurs, nous protestons une fois de plus contre la campagne d'information avant mouvement du Ministère. La communication des résultats provisoires du projet de mouvement met les collègues candidats à une mutation en difficulté et dans une incertitude inquiétante. Le Ministère délivre des informations que nous espérons réellement provisoires, puisque les commissaires paritaires, en remplissant le rôle qui est le leur, pourront proposer quelques améliorations.

Nous réitérons notre demande que les résultats du mouvement ne soient pas communiqués avant la CAPN .